

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du Conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ, au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 17 h, le 23 septembre 2004.

Sont présents formant quorum:

- M. le préfet Henri Cloutier, MRC de la Côte-de-Beaupré, vice-président du Conseil
- M. le préfet Michel Giroux, MRC de la Jacques-Cartier,
- M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de l'Île-d'Orléans
- M. le conseiller Gilles Bolduc, Québec
- M. le conseiller Paul Gardon, Québec
- M. le conseiller André Gignac, Québec
- M. le conseiller Denis Giguère, Québec
- M. le conseiller Jacques Jobin, Québec (à compter de la résolution C-2004-68)
- M. le conseiller Jacques Joli-Cœur, Québec
- M. le conseiller Claude Larose, Québec
- M. le conseiller Ralph Mercier, Québec
- M. le conseiller Pierre Brochu, Lévis
- M. le conseiller Alain Lemaire, Lévis
- Mme la conseillère Danielle Roy-Marinelli, Lévis

Sont absents :

- M. le maire Jean-Paul L'Allier, Ville de Québec, président
- M. le conseiller André Hamel, Lévis
- M. le maire Jean Garon, Ville de Lévis, vice-président du Comité exécutif

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M^e Pierre Rousseau, secrétaire

Ouverture de la séance

Période de recueillement et la séance est ouverte par le vice-président. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° C-2004-66

Sur proposition de M. Paul Gardon, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. André Gignac, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour avec le report du point 4.2 portant sur l'État de situation / Levée du moratoire sur l'élevage porcin et l'ajout d'une période de questions du public portant spécifiquement sur le Plan de gestion des matières résiduelles Rive-Nord à 9.1.

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 2 septembre 2004

Résolution n° C-2004-67

Sur proposition de M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans, il est unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 2 septembre 2004.

Adoptée

Monsieur Jacques Jobin se joint à la rencontre

Suivi du dossier exploitation d'une carrière au Cap Brûlé – TNO du Sault-au-Cochon

Résolution n° C-2004-68

Sur proposition de M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. André Gignac, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

De prendre acte du mémoire du 14 septembre 2004 joint en annexe et du dépôt d'une seconde simulation visuelle relative à l'exploitation d'une carrière de granit au Cap Brûlé.

Référence: Mémoire du 14 septembre 2004
Responsable: Aménagement du territoire

Adoptée

Bordereau d'information

Résolution n° C-2004-69

Sur proposition de Mme de Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis, appuyée par M. Alain Lemaire, conseiller de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu :

De prendre acte du bordereau d'information 04-09.1 en date du 23 septembre 2004 contenant les points suivants :

1. Note datée du 8 septembre 2004 du MAMSL adressée au secrétaire-trésorier concernant l'avis favorable émis sur le RCI No 131 de la MRC de La Côte-de-Beaupré adopté le 5 novembre 2003.
2. Lettre datée du 3 septembre 2004 du président de la CMQ adressée au ministre de l'Environnement concernant le projet d'exploitation d'une carrière sur le site du TNO Sault-au-Cochon / Cap Brûlé.
3. Lettre datée du 3 septembre 2004 du président de la CMQ adressée au ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs concernant le projet d'exploitation d'une carrière sur le site du TNO Sault-au-Cochon / Cap Brûlé.
4. Liste du secrétaire-trésorier des factures de plus de 2000 \$ avec un total de plus de 25 000 \$ avec un même fournisseur pour la période du 1^{er} janvier au 16 septembre 2004.
5. Liste du secrétaire trésorier des factures de plus de 25 000 \$ avec un même fournisseur pour la période du 1^{er} janvier au 16 septembre 2004.
6. Plan stratégique de la Ville de Québec 2004-2008

Référence: Bordereau d'information du 23 septembre 2004
Responsable: Secrétaire-trésorier

Adoptée

Période d'intervention des membres du Conseil

Période d'intervention des membres du Conseil

Période de questions du public

Question de monsieur Pierre Landry de Québec sur la consultation menée par la CMQ relativement à la vision stratégique et le territoire de la réserve indienne Wendake.

Question de madame Michelle Delwaide relativement à des études sur l'effet des explosions pour l'exploitation d'une carrière au Cap Brûlé sur les tremblements de terre.

Les représentants de la Ville de Lévis, madame Danielle Roy-Marinelli ainsi que monsieur Alain Lemaire quittent la rencontre. Monsieur Pierre Brochu ne participe pas aux délibérations et au vote sur les résolutions C-2004-70 et C-2004-71.

Projet de plan de gestion des matières résiduelles modifié – Rive-Nord (PGMR) / Étude relativement aux mesures d'économie sociale

Résolution n° C-2004-70

Sur proposition de M. Claude Larose, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans, il est unanimement résolu :

D'étudier la possibilité d'appliquer dès 2005 au lieu de 2006 les mesures de soutien à l'économie sociale prévues au projet de plan de gestion des matières résiduelles modifié - Rive-Nord (PGMR).

Référence: Mémoire du 15 septembre 2004
Responsable: Coordinatrice au PGMR

Adoptée

Adoption du Projet de plan de gestion des matières résiduelles modifié – Rive-Nord (PGMR)

Résolution n° C-2004-71

Sur proposition de M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, appuyée par M. Gilles Bolduc, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

D'adopter le projet de Plan de gestion des matières résiduelles modifié – Rive-Nord (PGMR).

De transmettre le projet de PGMR modifié au ministre de l'Environnement avec une copie du rapport de la commission sur la consultation publique tenue sur le projet de PGMR.

De transmettre également aux MRC environnantes et à la MRC desservie par des installations d'élimination situées sur le territoire d'application du PGMR modifié, une copie du PGMR modifié, accompagnée du rapport de la commission sur la consultation publique sur le PGMR.

Référence: Mémoire du 15 septembre 2004
Responsable: Coordinatrice au PGMR

Adoptée

Période de questions du public portant spécifiquement sur le Plan de gestion des matières résiduelles Rive-Nord

Question de monsieur René Couture sur le « zéro déchet » et l'expérience menée à ce sujet en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Question d'une personne du public sur le rôle du public en regard du PGMR et de l'accès au document. Le document sera mis dès demain sur le site Internet de la CMQ.

Question de madame Nicole Blouin sur le coût de santé et le bilan de santé pour la population, plus spécifiquement celle du Vieux-Limoilou, et de la surveillance en continue des émissions de gaz de l'incinérateur de Québec.

Levée de la séance

Résolution n° C-2004-72

Sur proposition de M. Denis Giguère, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. André Gignac, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

De lever la séance.

Adoptée

VICE-PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE